

eation. A peine en eut-on fait la lecture, qu'ils se leverent en déclarant d'une voix commune, qu'il ne leur convenoit ni de l'accepter, ni de s'y soumettre. Le 12 il se tint une seconde assemblée, à laquelle se trouverent les Procureurs des Communautés. On tâcha, par toutes les raisons possibles, de leur faire goûter le Règlement. L'unique effet qu'il produisit sur eux fut de les faire entrer en fureur. Un des Chefs plus susceptible de modération, voulut entreprendre de les calmer & de leur faire approuver du moins quelques-unes des conditions. Ils s'éleverent contre lui avec une colère mêlée d'indignation, & le menacerent « qu'il seroit bien compris dans les » coups de feu qui se donneroient pour recom- » penser ceux qui se donnoient la peine de re- » commander le Règlement Genoïs. » Les jours suivans ont été employés à de nouvelles tentatives aussi infructueuses que les précédentes. Les Pères du Commun & les Procureurs des Pieves se sont retirés de la *Bastie*, après avoir déclaré au Marquis de Cursay « Qu'ils sacrifieroient » tout, & qu'ils périroient plutôt que d'accepter » des conditions dont l'unique but étoit de les » faire rentrer sous l'obéissance de la République » de *Genes*: Qu'ils ne se remettroient jamais sous » son joug, ni ne s'exposeroient à éprouver son » ressentiment; & que si l'on entreprenoit de les » y forcer, ils se mettroient sous la protection » des Anglois, ou de telle autre Nation qui » voudroit les y recevoir. » Voilà la nouvelle scène que présentent les peuples de la *Corse*. Les suites ainsi ne doivent pas en être moins remarquables que celles qu'on a vûes des révolutions précédentes, & dont les faits ont été rapportés successivement dans nos Journaux.